

1 Code d'identification unique du produit type :

**Tubage**  
**EN 1856-2 : 2009**

2 Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 :

## TUYAU OVALE

**Nom et Qualité de la Personne responsable :**

Mr Le Feu, Directeur Général

**Laboratoire Notifié :**

Certita

**Numéro Certificat CE :**

2270-CPD-046

**Description Technique :**

Tuyau de forme ovale en acier inoxydable AISI 316L  
Longueur x largeur : 90x145 - 100x165 - 110x180 - 135x265-  
(145x315 - 180x240) - 180x290  
Diamètre équivalent : 125-139-153-180-(200)-230  
Epaisseur : 0,6 mm

**Désignation :**

**TUBAGE :**

EN 1856-2-T450-N1-W-Vm-L50060-G\*

\* avec collier de sécurité

3 Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

**Tubage destiné à l'évacuation des produits de combustion des appareils utilisant les combustibles usuels : gaz, fioul, bois et charbon.**

4 Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :

**Tôlerie Emaillerie Nantaise**  
**21, rue Robert Schuman**  
**ZI de la Loire – B.P 29**  
**44801 SAINT-HERBLAIN CEDEX**  
**FRANCE**

**Tél : +33(0)2.51.80.77.60**  
**Fax : +33(0)2.40.43.76.56**  
**ten@seten.com**

5 Le cas échéant, nom et adresse du contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :

**Non applicable**

6 Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V :

**Système 2+**

7 Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

**Certita, organisme notifié n°2270, a réalisé l'inspection initiale de l'usine, le contrôle de la production en usine (CPU), une surveillance, une évaluation, une appréciation permanente du contrôle de la production en usine selon le système 2+ et a délivré le certificat du contrôle de la production en usine.**

8 Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :

**Non applicable**

9 Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
<b>Résistance mécanique et stabilité</b>		EN1856-2 : 2009
Résistance à la compression	20 x poids du produit	
Résistance à la traction	Le produit ne peut pas être suspendu	
Installation verticale	Reprise de charge au-dessus de 20 m	
Installation non verticale	Installation verticale obligatoire	
<b>Résistance au feu</b>		
Résistance au feu	Oui (G)	
<b>Etanchéité aux gaz</b>		
Etanchéité au gaz	N1	
<b>Sécurité d'utilisation</b>		
Performances thermiques dans les conditions normales de fonctionnement	T450	
Contact humain accidentel	Voir DTU 24.1	
Résistance à la diffusion de vapeur	Oui si montage avec pâte d'étanchéité	
Résistance à la pénétration de condensats	Oui (W)	
Perte de charge / d'énergie mécanique	Suivant EN13384-1	
<b>Durabilité</b>		
Résistance à la corrosion	Vm-L50060	
Résistance au gel-dégel	Conforme	

Montage, supports, accessoires, ... : Voir notice d'installation pour plus d'information

10 Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9 :

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant en son nom :

Mr Patrick LE FEUR – Directeur Technique

Saint-Herblain, le 26 juin 2013

